

PROCES VERBAL du conseil d'école du 05 novembre 2019

Excusés : voir liste d'émargements

1/ Installation du conseil d'école - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une seule liste de parents d'élèves. Résultat des élections qui se sont déroulées le V 11 octobre :

Participation à hauteur de 52,1 % (56,3 % en 2018, 48,8 % en 2017, 49,9 % en 2016)

Tous les sièges sont pourvus soit 13 ; ce qui correspond au nombre de classes que compte l'école.

2/ Bilan de rentrée

L'école compte 13 classes – 341 élèves (344 rentrée 2018, 351 rentrée 2017, 329 rentrée 2016) répartis ainsi :
64 CP - 55 CE1 - 66 CE2 – 67 CM1 - 79 CM2

28 nouveaux élèves sont arrivés cette année pour 24 départs. Locaux tous occupés.

Niveau	Enseignants	Effectifs	
CP	Mme HOSATTE	24 élèves	64 CP
CP	Mme BESSODES	24 élèves	
CP/CE1 16+10	Mme SNEEDEN	26 élèves	
CE1	Mme HELLY / Mme BEDU	27 élèves	55 CE1
CE1/CE2 18+7	Mme GUEROULT	25 élèves	
CE2	Mme PINCHON / Madame MELEO	28 élèves	
CE2	Mme VINCENT	28 élèves	66 CE2
CE2/CM1 10+16	Mme COLLOMB	26 élèves	
CM1	M. FULOP / Mme BEDU	27 élèves	67 CM1
CM1	Mme GUICHERD	24 élèves	
CM2	Mme ARTHAUD	26 élèves	
CM2	Mme BOURGUIGNON	26 élèves	79 CM2
CM2	Mme DELCOURT	27 élèves	
	TOTAL		341

- Prévisions rentrée 2020

71 GS sont attendus ; départ de 79 CM2 pour le collège soit 332 élèves, ... mais des logements devraient être livrés d'ici à la rentrée 2020.

Pour information : ouverture 14^{ème} classe : 352 élèves – fermeture 13^{ème} classe : 312 élèves.

- Intervenants financés par la mairie

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les présences et les interventions cette année de Romain HADDADI et d'Isaline FRANCIOLI (intervenants EPS) - et de Sylvie CANDY (intervenante musique de l'école de musique).

3/ Vote du règlement intérieur

-Des modifications sont portées au règlement intérieur de l'école concernant les points « Vie scolaire » : accès en vélo – élections des représentants des parents d'élèves – périscolaire

Vote du règlement intérieur à l'unanimité. Le règlement intérieur sera collé dans tous les cahiers de liaison.

4/ Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Intervention de Madame PINCHON

Cette année, les parents ont été sollicités à hauteur de 15 € pour la coopérative scolaire, excepté pour les classes licenciées à l'USEP. Pour rappel, l'argent de la coopérative scolaire sert à l'achat de matériels divers et au financement d'abonnements, de livres, séries de romans, financer une partie des sorties scolaires. Les informations concernant le financement des sorties sont communiquées aux parents pour chaque sortie.

Adhésion de l'école à l'OCCE.

Pour information, l'adhésion et l'assurance des élèves via l'OCCE s'élève à 2,25 € / élève.

USEP : Cette année, seules les classes de CM2 sont affiliées à l'USEP.

Les parents des élèves concernés ont été sollicités à hauteur de 12 € pour l'USEP (en plus des 12 € pour la COOP)
L'adhésion à l'USEP permet aux élèves des classes concernées de participer à 2 rencontres, en plus du cross, avec d'autres élèves des écoles du secteur.

Bilan au 30/09/2019 : le solde du compte OCCE s'élevait à 3712,42 € - total des 13 classes.

Les enseignants ne disposant pas tous des mêmes sommes sur leur compte classe.

Total des produits : 18 455,60 € - Total des charges : 19 963,32€.

Bilan annuel : - 1507,72 €. Classeur des comptes disponible pour lecture.

Vote du bilan à l'unanimité. Pour l'année scolaire 2019/2020, chaque classe a son propre compte.

Sou des Ecoles

Nous en profitons pour remercier l'association du Sou des Ecoles pour l'aide financière apportée au cours de l'année scolaire 2018-2019 avec une participation à hauteur de 16 € par élève.

Cette année, le bureau du Sou des Ecoles a voté une aide financière toujours à hauteur de 16 € par élève.

La première manifestation « moules-frites » a rencontré un beau succès avec 230 kg de moules vendus, malgré la météo capricieuse.

5/ Point sécurité

3 types d'exercice de mise en sûreté des élèves (incendie – risques majeurs – intrusion/attentats) sont à mener afin que les élèves comme les enseignants se familiarisent avec les bons réflexes à adopter :

-**Un exercice « évacuation en cas d'incendie »** : 1 exercice a été réalisé le 28 septembre ; et 1 exercice avec fumigènes non toxiques réalisé le 11 octobre. Un grand merci à Monsieur GEORGES (pompier) pour la mise en place de cet exercice qui a mobilisé des pompiers volontaires qui ont pris du temps sur leur temps personnel et à Monsieur GAUTHIER commandant de la caserne de St Laurent de Mure. Bons réflexes de chacun des élèves et des enseignants. Les élèves de la classe de CM2 de Madame DELCOURT (et Madame DELCOURT) ont été évacués individuellement avec le port d'une « cagoule » avec un tuyau relié à la bouteille d'air des pompiers. Bons souvenirs. *Remarque* : Les élèves se regroupent au niveau du plateau sportif ; mais au cas où, les élèves peuvent être regroupés au sein de la bâtisse du bois du baron. Du matériel pour « calfeutrer » les portes est en attente.

-**Un exercice PPMS « Risques majeurs »** sera réalisé en décembre 2019. Suite à l'extension du plan d'intervention de la centrale nucléaire du Bugey à 20 km, l'école dispose de comprimés d'iode (protection de la thyroïde) qui sont stockés dans des armoires pharmacies distinctes. Travail mené conjointement avec la municipalité.

La prise de ces comprimés se faisant suite à un mot d'ordre du préfet du Rhône après un accident nucléaire.

-**Un exercice PPMS « Attentats-Intrusion »** - avec confinement dans les classes sera réalisé le 07 novembre.

Un véritable signal avec message sonore « alerte intrusion » peut être déclenché soit par téléphone – télécommande – et/ou à partir d'un boîtier alarme. Les élèves comme les parents ont été informés de la tenue de cet exercice.

6/ Point sur les aides apportées aux élèves rencontrant des difficultés

Point RASED

Les enseignantes spécialisées du RASED s'excusent pour leurs absences ce jour.

Madame FIACCHETTI a communiqué les informations suivantes :

-Composition du RASED

Un RASED complet est composé de 3 personnes.

Dans notre secteur les 2 enseignantes spécialisées sont Madame IKEN FIACCHETTI (apporte une aide relationnelle) et Madame MAYENSON (apporte une aide pédagogique). Madame MAZERIN, psychologue scolaire, est partie à la retraite fin septembre. Son poste est actuellement vacant.

Leur secteur d'intervention est composé de 6 groupes scolaires soit 2 500 élèves présents sur les communes de St Bonnet de Mûre, St Laurent de Mûre, Toussieu, St Pierre de Chandieu et Colombier-Saugnieu).

-Les secteurs d'intervention

Interventions sur la circonscription en partenariat avec deux autres antennes RASED. Les secteurs d'intervention sont répartis géographiquement.

Les autres antennes interviennent quant à elles sur des communes du secteur de St Symphorien d'Ozon / Communay ou encore Genas / Pusignan.

Comme les deux autres antennes RASED sont elles aussi impactées dans leur composition (postes vacants, arrêts maladie), l'Inspecteur en charge de la circonscription, Monsieur ADLER, a redéployé les ressources humaines sur l'ensemble de la circonscription.

Ainsi, Madame FIACCHETTI peut être amenée à intervenir sur toutes les communes de la circonscription.

Madame LACROIX-BAILLY, psychologue scolaire travaillant habituellement sur le secteur de St Symphorien d'Ozon, peut être amenée à intervenir sur toutes les communes de la circonscription, prioritairement dans la gestion des dossiers d'orientation.

Pour les familles qui souhaiteraient un entretien avec une psychologue scolaire, elles pourront le signaler aux directeurs. Ces derniers transmettront les demandes à Madame BERNETIERE, conseillère pédagogique coordinatrice du pôle ressource, qui les étudiera en partenariat avec Mme LACROIX-BAILLY.

Point Activités Pédagogiques Complémentaires

Ces APC sont assurées par les enseignants et se déroulent en dehors du temps scolaire ; sur les plages méridiennes ou de fin de journée. Prise en charge de 3 à 7 élèves. Travail mené en lecture et en mathématiques.

Point Stages de Réussite

Des stages de réussite sont proposés aux élèves de niveau CM1 et CM2 uniquement et ce pendant les vacances de printemps et d'été. Cet été 2019, 8 CM1 et 7 CM2 ont bénéficié du stage fin août.

7/ Vie de l'école

- **Evaluations nationales de CP et de CE1** : Elles se sont déroulées mi-septembre. Un document Education Nationale au sujet de ces évaluations nationales a été adressé aux parents des élèves de CP.

Une nouvelle phase d'évaluations nationales concernera les élèves de CP en janvier.

Ces évaluations dans les domaines du français et des mathématiques permettent de connaître les élèves en ce début d'année et servent de données statistiques.

Une réunion de présentation des résultats est proposée aux parents ce V 08/11 pour les évaluations CP.

- **Piscine** : Toutes les classes de l'école se rendent ou se rendront à la piscine de St Laurent de Mure dans le cadre de l'activité aquatique pour 11 séances.

- **Cross USEP** : Le cross s'est déroulé le J 17 octobre. Seules les classes de St Laurent et de St Bonnet y participent. Remerciements au Sou des Ecoles pour la collation offerte à tous les élèves.

Seuls les élèves bons coureurs des classes licenciées à l'USEP participeront au cross de Chaponnay le 20 novembre.

- **Musique** : Toutes les classes devraient bénéficier cette année de l'intervention de Sylvie CANDY de l'école de musique Vincent d'Indy les lundis à raison de 45 minutes par classe - 9 séances par classe.

La mairie arbitrera ce mois-ci le financement de cette activité pour l'année 2020 suite à une augmentation du tarif horaire des interventions à hauteur de 57 € cette année.

- **Bilan métrique** : Les élèves de CE2 devraient bénéficier d'une visite médicale (intervention de l'infirmière scolaire) début 2020.

Pour information, un nouveau médecin scolaire devrait être nommé sur le secteur.

- **Elèves délégués des classes de CM**

Reconduction cette année de l'action « Elèves délégués ». Les élèves élus délégués de ces classes seront réunis ponctuellement pour travailler sur la vie de l'école. L'action « Journée des talents » organisée l'an dernier a connu un vrai succès.

- **1ères sorties / interventions** :

Octobre :

Les élèves de CE2 de la classe de Madame PINCHON se sont rendus à la médiathèque.

Les élèves des 3 classes de CM2 se sont rendus à la « fête de la science »

Les élèves des classes de CP et de CE1 ont bénéficié de l'intervention de Madame ALCARAZ, cheffe de la police municipale, dans le cadre de l'enseignement de la sécurité routière ; permis piéton.

Les élèves des classes de CP, de CE1, de CE1/CE2 et de CE2/CM1 ont bénéficié de l'intervention de 2 conteuses dans le cadre d'un projet de réalisation d'un spectacle qui sera présenté aux parents des élèves concernés en juin.

Novembre :

Les élèves des classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se rendront au musée des Confluences pour visiter une exposition et participer à un atelier sur le thème des insectes.

Janvier :

Les élèves des classes de CP de Madame HOSATTE et de CE1 de Madame HELLY se rendront au musée des Confluences pour visiter la même exposition.

Pour les 2 dernières sorties, les enseignantes ont demandé à ce que les enfants puissent déjeuner plus tard que d'habitude (échange au sein des services de restauration). La municipalité n'a pas encore répondu favorablement à cette demande.

Les élèves des 3 classes de CM2 assisteront à un spectacle offert par la mairie en salle Fruitière ainsi que de l'intervention d'un artiste dans le cadre du concours « Les petits champions de la lecture ».

C'est la seconde année que la mairie offre un spectacle aux classes de CM2 ainsi que l'intervention d'un artiste autour du travail de la voix.

- **Cérémonie du 11 novembre** : commémoration de la fin de la première guerre mondiale ce L 11 novembre.

Un travail est mené dans les grandes classes en Enseignement Moral et Civique. Un mot a été collé dans le cahier de liaison des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2.

8/ Mairie

- **Travaux d'extension de l'école** : Une présentation a été faite à l'équipe enseignante fin octobre et une présentation sera faite aux représentants des parents d'élèves le 14 novembre.

9/ Parents d'élèves élus

Ecole :

- **Dispositif « Silence on lit »** : Echanges entre les parents et l'équipe enseignante sur ce dispositif (Ritualiser un moment dans la journée ou dans la semaine pendant lequel l'enseignant et les élèves lisent un livre de leur choix) Une enseignante a mis ce dispositif en place dans sa classe une fois par semaine. Ce rituel n'est pas une action d'école à ce jour.

L'équipe enseignante rappelle que les moments de lecture sont présents dans tous les apprentissages et que de nombreuses activités de lecture sont mises en place avec pour support ou non des livres. Un travail important est basé sur la lecture orale, l'acquisition de vocabulaire, la compréhension fine ... sans oublier ce plaisir de prendre un livre. Exemples : lectures ponctuelles, lectures suivies (livre), lectures offertes, bibliothèque en fond de classe, ...

- **canicule** : Echanges entre les parents et l'équipe enseignante quant au fait que les enfants aient suffisamment le temps de s'hydrater. Les enseignants n'empêchent pas les élèves de s'hydrater. Différents dispositifs (bouteille sur bureau élève, bouteille dans le couloir, accès aux toilettes, ...) existent et sont adaptés à l'âge des élèves.

Rappel : L'an dernier, nous avons connu une période de canicule. Des activités et des moments de classe ont été supprimés. Merci aux parents de s'être organisés pour garder leurs enfants chez eux. La mairie avait mis à disposition des classes des ventilateurs ainsi que la salle de la Fruitière climatisée.

Mairie :

-**hygiène des locaux** : Le nombre de toilettes insuffisant sur l'école est connu et sera remédié lors de la construction de l'extension de l'école. Questionné sur l'état de propreté au quotidien des toilettes, (remontées des élèves), Madame ROBIN précise que les agents de la mairie passent avant 8h20 et après 10h30 puis entre 13h30 et 14h30 pour procéder au nettoyage des sanitaires enfants des deux bâtiments

. Ce nombre de passages ne pouvant être augmenté du fait que les agents de la brigade du propre sont mobilisés sur d'autres locaux et participent à la gestion du temps de midi. Monsieur BEGUIN souligne aussi l'attitude de certains élèves non respectueux de ces espaces communs.

-**restauration scolaire (repas – temps – règlement)** : Les parents d'élèves font remonter plusieurs points : temps accordé aux lors du 4^{ème} service – choix des entrées et/ou desserts en fonction des services – règlement financier Madame ROBIN précise que tout élève a le même grammage au niveau des plats ainsi que le pourcentage de choix des aliments est le même quelque soit les services. Monsieur RUSSIAS se tient à la disposition des familles pour échanger au sujet de la restauration scolaire.

Aussi, il est prévu un réaménagement intérieur et extérieur du bâtiment du restaurant scolaire en vue d'accorder davantage de temps de restauration aux élèves.

Les parents d'élèves élus seront invités prochainement à prendre un repas sur place. Cette invitation a été annulée l'an dernier.

Concernant le règlement financier, la mise en place d'un règlement en fonction du quotient familial est à l'étude et devrait concerner toutes les activités périscolaires.

-**périscolaire (amplitude horaire – centre de loisirs)** : Les parents élus ont présenté fin juin en mairie les résultats quant à leur enquête auprès des parents d'élèves au sujet de l'augmentation de l'amplitude d'accueil des élèves sur le temps périscolaire. Monsieur BEGUIN indique que la plage d'accueil des élèves aux temps périscolaires sera augmentée uniquement sur la plage de la garderie du matin - accueil à partir de 7h30 au lieu de 7h45 – et ce à partir de septembre 2020. La mairie ne souhaite pas trop allonger le temps de présence d'un élève sur l'école.

Centre de loisirs (mercredi) / Les parents d'élèves font remonter les soucis de l'obligation d'inscrire son enfant sur la journée complète et que de nombreux parents ont vu leur demande d'inscription refusée, par manque de places.

Madame ROBIN précise que l'accueil au centre de loisirs est de 60 places et qu'au final seuls 52 enfants sont présents en moyenne. La mairie dit rappeler au coup par coup les parents qui souhaitent inscrire leur enfant suite aux désistements enregistrés. La municipalité augmentera la capacité de l'accueil de loisirs de 60 à 72 places à compter de juillet 2020. Le partenariat avec la CAF est voté en décembre.

-**Salle de la Concorde** : Les travaux de remise en état de la salle de la Concorde ne peuvent être entrepris avant le retour de tous les avis officiels des experts. Le fait de ne pas disposer de cette salle a un impact sur la vie des associations, de l'école, du périscolaire. La municipalité prévoit d'installer prochainement (début décembre) un chapiteau au niveau du stade de football, chapiteau pouvant accueillir 250 personnes. Ce chapiteau restera en place jusqu'au mois de mars 2020.

Dates des prochains conseils d'école : M 17/03/2020* (date à confirmer) – M 03/06/2020.

Décision prise d'informer les parents d'élèves que le procès verbal de ce conseil d'école sera affiché sur le panneau d'affichage extérieur et visible sur le blog de l'école.

Clôture du conseil d'école à 20h15.

Monsieur FULOP
(président du conseil d'école)



Madame BERNOU
(parent d'élève – secrétaire du conseil d'école)

